

Les Ronches

Journal municipal d'informations de Roncherolles-sur-le-Vivier

22/01 Vœux du Maire
08/03 Loto du CFA
15 et 22/03 Élections municipales
08/05 Cérémonie du 08 mai

DOSSIER

Tous acteurs du tri !

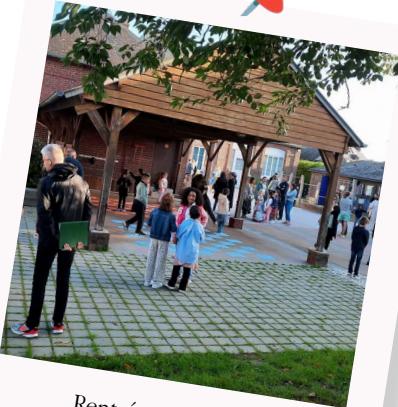
pages 10-13...



Vie communale pages 5-6
Environnement pages 14-18
Associations pages 22-23



Diaporama



Rentrée des classes
1^{er} septembre 2025



Accueil des nouveaux habitants
12 septembre 2025



Portes ouvertes habitat participatif
27 septembre 2025



Soirée Halloween du CFA
31 octobre 2025



Commémoration de l'Armistice
11 novembre 2025



L'Hirondelle joue !
22 novembre 2025



Téléthon
6 décembre 2025

4	Élections
5-6	Vie communale
7-8	Vie métropolitaine
8-9	Jeunesse
10-13	Le dossier : Tous acteurs du tri !
14-18	Environnement
18	Solidarité
19	Travaux
20-21	Culture
21	Bibliothèque
22-23	Associations

À Roncherolles-sur-le-Vivier, nous avons à cœur de prendre le temps de la réflexion avant d'agir. Chaque projet est mûri, discuté, évalué, afin que les décisions prises soient à la fois cohérentes, durables et bénéfiques pour l'ensemble des habitants.

C'est ainsi qu'en 2025, la deuxième phase de renaturation et de régénération de l'allée du Bouton d'Or a été menée à bien. Ce chantier, qui s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration du cadre de vie de ce lotissement, fait suite à l'installation, en 2024, du nouvel éclairage solaire à LED ambrées sur les quatre voiries concernées.

La troisième phase, quant à elle, portera sur les autres allées du lotissement, pour offrir à l'ensemble du quartier une identité harmonieuse, respectueuse de l'environnement et agréable à vivre.

Dans le même esprit, les travaux de la rue de Bimare ont débuté avec la création d'un cheminement sécurisé pour les piétons, suivis de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques du domaine public.

La régénération de la voirie, qui intégrera les dispositifs de ralentissement testés ces deux dernières années, sera réalisée dans la continuité, permettant ainsi à chacun de circuler plus sereinement sur cet axe très fréquenté.

Il est important de préciser que ces réalisations, attendues de longue date par les habitants, n'auraient pu voir le jour sans l'expertise technique et le soutien financier de la Métropole Rouen Normandie : saluons ici son implication et sa collaboration précieuse.

Dans le village, le respect de l'environnement reste un pilier de l'action municipale. Le tri et la bonne gestion des déchets sont l'affaire de tous : services publics, entreprises, associations et habitants. Chacun a un rôle à jouer pour préserver notre cadre de vie et limiter notre impact sur la planète. Le dossier de ce numéro revient en détail sur les efforts menés et sur les bonnes pratiques à adopter au quotidien pour poursuivre ensemble cette dynamique vertueuse.

En ce début janvier, où je me dois de souhaiter à chacun d'entre vous une belle et heureuse année 2026, empreinte de santé, de sérénité et de projets partagés, comment ne pas penser au contexte géopolitique, tant national qu'international ?

Il nous rappelle chaque jour l'importance du DIALOGUE, de la SOLIDARITÉ et de la PAIX. Même à l'échelle communale, ces valeurs doivent continuer d'inspirer nos choix et nos comportements.

Tous mes meilleurs
vœux pour 2026

Sylvaine Santo

Édito



Sylvaine SANTO,
Maire de
Roncherolles-sur-le-Vivier

Directrice de la publication : Sylvaine Santo

Rédacteur en chef : Vincent Decorde

Rédaction et relecture : Monique Pillut-Boissière, Vincent Decorde, Sylvaine Santo, Robert Lafite, Éva Gigan, Delphine Lesage, Corinne Bellenger, Maël Rabiant et les associations roncherolaises.

Conception graphique : Service communication

Visuels : ©MRN, © www.pixabay.com, www.flaticon.com, www.pexels.com, Freepik, www.svgrepo.com

Impression : Planète Graphique

Journal imprimé sur du papier 100 % recyclé

Plus d'informations : www.mairie-roncherollesvivier.fr ou 02.35.59.09.59

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et jeudi : 15h - 18h

Mardi et vendredi : 15h - 17h30

Samedi : 9h - 12h

Adresse : 72, rue de l'église

Tél. : 02 35 59 09 59



Les échéances électORALES de 2026

Par décret publié au Journal Officiel, les élections des conseillers municipaux auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Les communes de plus de 1 000 habitants, dont Roncherolles-sur-le-Vivier, votent au scrutin proportionnel de liste à deux tours. Les listes doivent être paritaires (autant de femmes que d'hommes) et comprendre 15 candidats, correspondant au nombre de sièges à pourvoir. Aucune modification (ajout ou retrait de noms) n'est autorisée sur les listes déposées.

Rappel : une liste est élue au premier tour si elle obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Sinon, un second tour a lieu entre les listes ayant obtenu au moins 10 % des voix.

Lors de ces élections, le conseiller municipal qui siégera à la Métropole Rouen Normandie sera également désigné.

⌚ Horaires

Lors des scrutins, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

✉️ Procuration

Un électeur absent peut voter par procuration. Cela signifie qu'un autre électeur vote à sa place, en suivant ses consignes.

La demande doit être faite le plus tôt possible, en ligne ou auprès des autorités compétentes.

Plus d'infos sur : www.service-public.fr



Permanence au bureau de vote

La mairie lance un **appel à tous les bénévoles** qui souhaitent s'impliquer dans le bon déroulement du scrutin.

Être membre d'un bureau de vote, c'est contribuer directement au fonctionnement de notre démocratie locale. Les missions sont variées : accueillir les électeurs, vérifier les émargements, assurer le bon déroulement du vote et participer au dépouillement des bulletins.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles, merci de nous le faire savoir auprès de la mairie ou par mail à l'adresse suivante : serviceauxusagers@mairie-roncherollesvivier.fr

Les élections municipales sont un moment fort de la vie démocratique locale. Elles permettent à chaque habitant de choisir l'équipe qui conduira les projets communaux pour les six prochaines années.

Le jour du scrutin, les électeurs sont invités à se rendre à leur bureau de vote avec une pièce d'identité et leur carte électorale. Le vote s'effectue en déposant dans l'urne le bulletin choisi, sans rature ni modification.

La participation de chacun est essentielle : elle garantit la représentativité des élus et la vitalité de la démocratie dans notre commune. Les conseillers municipaux que vous élirez auront la charge de gérer le quotidien (équipements, services, cadre de vie, animations...) mais aussi de préparer l'avenir de la commune.



Êtes-vous bien inscrit sur la liste électorale ?

Il existe un site où chacun peut vérifier son inscription sur les listes électorales : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pour un accès direct à la page, vous pouvez également scanner le QR Code :



Une deuxième édition réussie pour le marché des producteurs

Pour la deuxième année consécutive, l'épicerie « Les Ronches » a proposé un temps de rencontre convivial avec les producteurs locaux. L'objectif : montrer qu'il est possible de consommer différemment, utile et local, tout en mettant en valeur les savoir-faire de notre territoire.

Au programme :

- 📍 Vente et découverte de produits locaux,
- 📍 Animations autour des savoir-faire et de l'écologie
- 📍 Forum des associations du village, pour découvrir les acteurs et actrices de la vie locale,
- 📍 Concert d'Isabo Solo (Guinguette), suivi d'un boeuf musical improvisé

Malgré une météo maussade, la grande majorité des exposants était présente. Ils ont pu partager leurs produits et échanger directement avec le public.



Les Ronches Assos : le guide des associations et des loisirs

Vous cherchez une activité pour vous ou vos enfants ? Vous souhaitez découvrir les associations qui animent la vie de la commune ?

La commune met à votre disposition « **Les Ronches Assos** », un livret pratique qui rassemble toutes les associations et activités de loisirs présentes à Roncherolles-sur-le-Vivier.

Ce guide pratique est désormais disponible en ligne, dans la rubrique « Vivre ensemble » puis « Associations » sur le site internet de la mairie ou en scannant le QR code. 

N'hésitez pas à le consulter pour trouver toutes les informations utiles et rejoindre les nombreuses activités !

2025
LES
RONCHES
ASSOS
l'annuaire des associations
et des loisirs





Fin de l'Entente intercommunale des collèges

L'Entente intercommunale des collèges de Darnétal (Rousseau et Chartier) a été créée en 2016 pour reprendre les compétences du Syndicat intercommunal des collèges de Darnétal, à savoir :

- La prise en charge de la participation familiale des transports scolaires des enfants des communes signataires fréquentant ces collèges,
- La prise en charge des entrées de la piscine pour les enfants des communes signataires,
- La participation aux coopératives scolaires de chacun des collèges.

Actuellement, l'Entente intercommunale des collèges de Darnétal regroupe 9 communes : Auzouville-sur-Ry, Blainville-Crevon, Bois-d'Ennebourg, Grainville-sur-Ry, Roncherolles-sur-le-Vivier, Ry, Saint-Jacques-sur-Darnétal, Saint-Léger-du-Bourg-Denis et Servaville-Salmonville.

Depuis le 1^{er} septembre 2025, la Métropole Rouen Normandie a instauré la **gratuité des transports en commun pour les moins de 18 ans**.

Les communes de Roncherolles-sur-le-Vivier, Saint-Jacques-sur-Darnétal et Saint-Léger-du-Bourg-Denis situées sur le territoire de la Métropole, bénéficient de cette mesure et n'ont plus de frais à engager pour le transport scolaire. Ces communes ont décidé de quitter l'Entente intercommunale des collèges de Darnétal au 1^{er} juillet 2026.

Le Conseil municipal de Roncherolles-sur-le-Vivier, du 4 novembre 2025, a donc ratifié, par un vote à l'unanimité, la décision de quitter l'Entente intercommunale des collèges au 1^{er} juillet 2026.

Participation financière – fonds d'aide aux jeunes 2025

La Métropole Rouen Normandie, par l'intermédiaire du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), a pour objectifs de soutenir les jeunes dans la réalisation de leur parcours d'insertion professionnelle et sociale, mais aussi d'assurer leur subsistance en cas de situation d'urgence.

Les aides sont accordées suite à l'avis de deux Comités Locaux d'Attribution territoriaux organisés par les Missions Locales auxquelles la gestion du FAJ a été confiée.

Ces fonds financent notamment :

- Un hébergement d'urgence ou temporaire dans le cadre d'une prise d'emploi ou d'une décohabitation,
- Une formation au permis de conduire nécessaire à la réalisation d'un projet professionnel,
- Une tenue indispensable pour suivre une formation,
- D'autres actions accompagnant l'insertion professionnelle.

En complément du financement de la Métropole, la réglementation permet aux autres collectivités territoriales volontaires, d'abonder le FAJ. Le conseil municipal a voté à l'unanimité la participation suivante :

Nombre d'habitants : $1279 \times 0,23 = 297,17$ euros



Nouveau logiciel pour la bibliothèque municipale l'Hirondelle

Les mises à jour de l'ancien logiciel de l'Hirondelle n'étant pas possibles, une nouvelle application est installée et sera efficiente dans le courant de l'année.

D'un coût d'acquisition de 2 064 euros, la commune a pu bénéficier du nouveau fonds d'aide de la Métropole Rouen Normandie utilisable depuis un an, le FACIL culture, pour un montant de 860 euros.

Grâce à ce soutien, la commune poursuit son engagement pour un service public moderne et accessible à tous.



Tarification sociale de l'eau



Afin d'atténuer l'impact de la hausse du prix de l'eau sur les usagers les plus précaires, la Métropole fait le choix de mettre en place une aide pouvant aller jusqu'à 150 euros. Décidée fin 2024, cette aide est effective dès cette année et sera versée sous condition de ressources aux propriétaires ou locataires, qu'ils soient directement abonnés au service d'eau (payant effectivement une facture d'eau) ou qu'ils payent leur eau via les charges.

Le montant voté pour 2025 s'élève à 300 000 euros. Cette enveloppe budgétaire permet ainsi d'accompagner un peu plus de 6 500 ménages installés sur le territoire métropolitain, soit un montant moyen d'aide de 45 euros.

Un courrier d'information sera envoyé au préalable à chaque bénéficiaire identifié, qui aura la possibilité de refuser. Sans réponse sous un délai d'un mois, l'avis sera considéré favorable. L'aide sera versée directement, par virement bancaire, sur le compte des usagers bénéficiaires, aucune démarche de leur part ne sera à réaliser.

Signature de l'Accord de Rouen pour le climat #2



La Métropole Rouen Normandie est l'une des plus engagées en France dans la lutte contre le changement climatique. Elle a lancé en janvier 2025 sa COP Rouen 2030 avec pour objectif de poursuivre et d'amplifier la dynamique de mobilisation territoriale engagée dans le cadre de sa COP21 en 2018.

À l'occasion du Climat Libé Tour qui s'est tenu à Rouen le 30 septembre 2025, l'Accord de Rouen pour le Climat #2 a été signé par l'ADEME, le WWF France, le GIEC local, de nombreux acteurs socio-économiques du territoire, et 64 communes du territoire métropolitain dont Roncherolles-sur-le-Vivier.

Pour plus d'informations : <https://www.notrecoprouen2030.fr/>



Vélos adaptés : aide à l'achat pour les personnes à mobilité réduite

En juillet 2022, la Métropole a adopté un règlement d'aides à l'achat de vélos, venant en complément des dispositifs existants dans le cadre de la Zone à Faibles Émissions-mobilité (ZFE-m). Ce règlement concerne trois types de vélos : vélos de ville à assistance électrique, vélos pliants et vélos cargos familiaux. Pour en bénéficier, les demandeurs doivent au préalable avoir loué un vélo auprès du service public LOVÉLO location longue durée.

Dans un souci d'inclusivité, la Métropole décide de faire évoluer ce règlement en intégrant une nouvelle aide à l'achat de vélos adaptés aux personnes à mobilité réduite. À ce titre, six modèles spécifiques de vélos seront éligibles.

Pour plus d'informations :

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/velo/aide-lachat>

<https://lovelolocationlongueduree.fr/>



Prolongation de l'aide aux kits solaires en autoconsommation



Mis en place fin 2022 par la Métropole, ce dispositif d'aides à destination des propriétaires ou locataires de maison individuelle finance à hauteur de 80% l'achat et la pose d'un kit photovoltaïque avec une assiette de dépenses éligibles de 1 000 euros par dossier. Ces kits permettent en moyenne une production de 390 kWh par ménage par an, soit environ 100 euros d'économie annuelle sur la facture d'électricité.

Depuis sa création ce dispositif a permis le financement de 737 installations avec un montant moyen de subvention par kit de 516 euros. La Métropole a décidé de prolonger ce dispositif jusqu'à fin 2027, dans les limites budgétaires de l'enveloppe de 2,4 millions d'euros allouée initialement au dispositif.

Jeunesse

Les enfants du Patrimoine

Le service Patrimoines de la Métropole Rouen Normandie participe depuis 6 ans à la manifestation « Les enfants du patrimoine ».

Cette manifestation de découverte du patrimoine, portée par les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) avec le soutien du Ministère de la Culture, se déroule la veille des Journées Européennes du Patrimoine, pour 2025, le vendredi 19 septembre.

L'idée est que des musées, des sites et monuments ouvrent leurs portes aux écoliers, collégiens et lycéens et les sensibilisent aux richesses patrimoniales par des visites ou des activités gratuites (promenades architecturales, jeux de piste, ateliers, visites commentées, parcours urbains...).

C'est ainsi que notre commune a été choisie et qu'une conférencière est intervenue auprès des enfants de l'école élémentaire en leur offrant un parcours « découverte historique » de leur village.

Cette visite, classe par classe, avait pour but d'inviter les élèves à découvrir l'histoire et les bâtiments anciens de la commune ainsi que l'éco-quartier des Arondes.



Belle journée de Noël pour les enfants des écoles !



Comme chaque année, de beaux moments festifs ont été partagés par tous les enfants le 16 décembre. Le bon *repas de Noël* concocté par notre prestataire « Un p'tit bout de Normandie », un super *spectacle* « *Cirque plastique* » proposé par la Compagnie Billenbois et la remise des *livres* et des *chocolats* commandés au Père Noël par le Comité des Fêtes et de l'Animation !

Un bel après-midi organisé par le Conseil Municipal des Jeunes

Le samedi 15 novembre, le Conseil Municipal des Jeunes a organisé un après-midi placé sous le signe du jeu et de la convivialité, à la salle de La Grange. Préparée avec enthousiasme par les jeunes élues, cette animation était destinée aux enfants du CP au CM2 et proposait plusieurs ateliers ludiques autour de différents jeux.

Parce que « **Jouer ensemble, c'est tisser des liens d'amitié et grandir en souriant** », le CMJ souhaitait offrir plus qu'un simple moment de détente. À travers cette initiative, les jeunes élues ont voulu montrer les valeurs qui leur tiennent à cœur : le partage, l'entraide et le plaisir d'être ensemble.

Douze enfants ont répondu présent et ont pu profiter pleinement de ce temps convivial, imaginé par leurs camarades du Conseil Municipal des Jeunes. L'ambiance chaleureuse et l'engagement des jeunes organisatrices ont largement contribué à la réussite de l'après-midi.

Cet événement constituait également la **dernière action menée par le CMJ élu en 2022**. Une belle manière de conclure trois années d'investissement citoyen, en offrant aux enfants de la commune un moment de rencontre, de rires et de bonne humeur.



La municipalité adresse un grand bravo et de chaleureux remerciements aux trois jeunes élues pour leur implication, leur créativité et leur engagement sans faille tout au long de ces trois années de mandat. Leur enthousiasme ont contribué à faire vivre de belles initiatives au service des enfants et de la commune.

Nouveaux représentants des parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire ont eu lieu le vendredi 10 octobre 2025.

Sont élues pour l'école maternelle :

→ Madame Bilbault, Madame Hennequin, Madame Mouillié et Madame Fouquet.

Sont élus pour l'école élémentaire :

→ Madame Devienne, Madame Parin, Monsieur Lourtal et Madame Trognon.



Dossier

Tous acteurs du tri !



La gestion des déchets représente un enjeu majeur pour la protection de l'environnement et la durabilité de nos sociétés. Avec l'augmentation de la consommation, le volume des déchets ne cesse de croître. Il est donc essentiel de mettre en place des méthodes efficaces de tri, de transformation et de valorisation des déchets.

On le sait, c'est une évidence. Et pourtant, on entend encore des « ça sert à quoi de trier nos pots de yaourts quand on voit comment la Chine et les États-Unis polluent, comment les entreprises rejettent leurs déchets dans l'eau, dans l'air... » exaspérés quand on prononce les mots écologie, environnement ou éco-responsable.

Alors il faut, toujours et encore, argumenter, expliquer, démontrer. Des méthodes éprouvées sont à notre disposition pour gérer les biodéchets, déchets plastiques, déchets recyclables, non recyclables, déchets dangereux, déchets ménagers, industriels, agricoles, organiques, ultimes, radioactifs, toxiques, électriques, électroniques, inertes, déchets des soins des particuliers, laboratoires et hôpitaux, etc.

Les conséquences d'une mauvaise gestion de ces déchets tout comme les bénéfices du recyclage et du compostage sur l'impact environnemental sont connues et reconnues.

Les initiatives locales via les collectivités, les entreprises et chacun d'entre nous, voilà ce qu'il faut encourager. Alors regardons tout autour de nous, près de chez nous.

L'action de la Métropole Rouen Normandie

En 2024, sur la Métropole Rouen Normandie, les déchets collectés (tout confondu, ordures ménagères, emballages recyclables, verre, déchets alimentaires, végétaux, encombrants) se sont élevés à 277 000 tonnes, soit 540 kg par habitant sur un an !

La prévention, qui consiste à réduire la quantité et la nocivité des déchets produits, est donc une priorité pour la métropole. Elle a ainsi élaboré son **Plan Réduisons les déchets à la source** en accompagnant, entre autres : les services de restauration collective des communes, les restaurateurs, les pratiques durables au jardin, le réemploi des objets et matériaux sur le territoire, les organisateurs des grands évènements (Foire Saint-Romain, Rouen Givrée, Meeting national d'athlétisme, Rouen sur Mer...)



Bien d'autres actions sont mises en place, dont le détournement des sapins de Noël des flux d'ordures ménagères, la diminution de la fréquence de collecte des déchets verts, la création d'outils de communication : étiquettes Stop Pub, le Guide du compostage et du broyage, le Guide pratique pour une gestion des déchets du jardin à la parcelle, le Guide des commerçants et artisans, l'application « **Mon tri** » (depuis 2021), le programme « **Tri Act** », qui récompense le geste de tri des usagers avec le scan du code barre des emballages recyclables vides pour gagner des points qui donnent accès à un catalogue de récompenses, l'expérimentation d'une Cravate de tri pour les sensibiliser à la qualité de leur tri, les animations auprès du grand public (**World Cleanup Day**, Ma poubelle au régime...), les expositions interactives, les ateliers participatifs, les conférences, le **club de la COP21**, groupe Facebook qui réunit aujourd'hui 2 100 membres, « **Mon P'tit Atelier** », dispositif d'animations environnementales. En 2024, 26 230 personnes ont bénéficié de ces ateliers, dont un certain pourcentage de Roncherollais ! Ou encore la mise en œuvre de l'action **Métropole Zéro Pollution Plastique**.



2024

En décembre 2019, la Métropole s'est engagée dans une démarche visant à renforcer ses outils et dispositifs d'éducation à l'environnement avec l'élaboration du **PACTE** (Plan d'Accompagnement des Changements de la Transition Écologique). Au 31 décembre 2024, 34 communes avaient signé cette convention, dont Roncherolles.

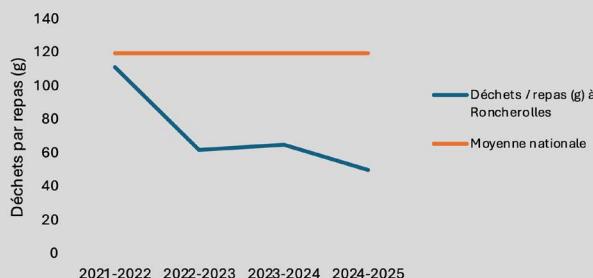
Allez, un dernier chiffre ? En 2024, l'ensemble des véhicules de collecte de la Métropole a parcouru 1 634 417 km ! C'est énorme non ?

Le tri et le recyclage des déchets à la cantine



Depuis la rentrée scolaire de septembre 2021, les biodéchets de la cantine sont revalorisés. Les déchets de la cuisine ainsi que les restes des assiettes des enfants ne sont plus du tout jetés avec les ordures ménagères. Tout est collecté une fois par semaine dans une poubelle spécifique par « Les Alchimistes de Normandie » (anciennement Terra Léo) et confié pour être valorisé dans une ferme de Seine Maritime pour méthanisation. Voici les résultats sur les 4 dernières années qui nous confirment déjà que le gaspillage alimentaire baisse au fil des ans. Les explications s'appuient sur la qualité des aliments fournis et cuisinés par notre prestataire, ainsi que sur la présence active des agents de la commune, qui encouragent les enfants à goûter, veillent au contenu des assiettes et échangent régulièrement avec le cuisinier.

Restauration scolaire :
Evolution des déchets par année scolaire



	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Nombre de repas	10686	8173	11067	10419
Déchets collectés (kg)	1197	510	724	524
Déchets / repas (g) à Roncherolles	112	62	65	50
Moyenne nationale	120	120	120	120

La revalorisation de ces déchets depuis 2021 ont les impacts suivants en matière de ressources et équivalences :

2021-2022 : 96,25 kg d'équivalence CO₂ évités (part de CO₂ non émise grâce à la valorisation en méthanisation. D'après l'ADEME, 1 kwh de biométhane injecté dans le réseau de gaz équivalent est égal à 200 grammes de CO₂ évités), 200 kWh d'électricité produit (soit 1,7 aller/retour Rouen/Nantes en voiture électrique, 1 333 km) + 1,1 tonne de digestat (résidu de matières organiques naturelles) produit ayant permis un épandage sur 1,1 ha.

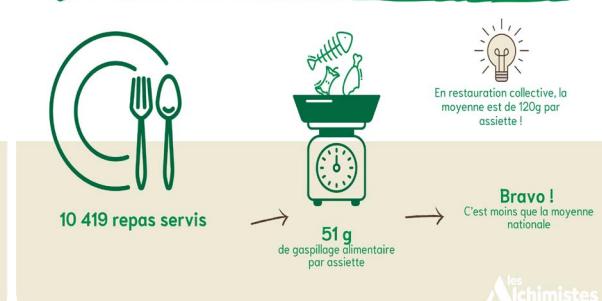
2022-2023 : 38,5 kg d'équivalence CO₂ évités, 80 kWh d'électricité produit (soit 1 aller/retour Rouen/Amsterdam, 533 km) + 450 kg de digestat produit ayant permis un épandage sur 0,5 ha.

2023-2024 : 25 kg d'équivalence CO₂ évités, 186 kWh d'électricité produit (soit 7 allers/retours Rouen/Paris, 1 041 km) + 29 kg de digestat produit ayant permis un épandage sur 15 m².

2024-2025 : 36 kg d'équivalence CO₂ évités, 135 kWh d'électricité produit (soit 4 allers/retours Rouen/Paris, 900 km) + 21 kg de digestat produit ayant permis un épandage sur 11 m².

BILAN 2024-2025 DE LA COLLECTE DES BIODECHETS

Et le gaspillage alimentaire ?



Un bel exemple aux Ronches !

À l'épicerie du village, Viktor, Maëlle et Julien sont au top du tri, de la gestion et de la réduction des déchets !

Depuis 3 ans, ils ont vu la quantité de leurs déchets diminuer à vue d'œil, grâce notamment aux produits achetés localement qui leur ont permis de réduire les emballages.

« Les fruits et légumes nous sont livrés en cagettes en bois, sans une once de plastique. »

On les entrepose et on les rend la semaine d'après aux producteurs. Il n'y a que la viande qui est sous vide, nous ne sommes pas une boucherie, on ne peut pas faire autrement pour sa bonne conservation. »

Et pour le reste, le fromage par exemple ? « On utilise du papier biodégradable pour l'emballer. Certains clients, comme pour les plats cuisinés, viennent



avec leur contenant. On ne se sert également que de sachets en papier Kraft pour la vente, pas de sachets en plastique là non plus. Certains clients reviennent avec et on les réutilise, ils viennent aussi avec des sacs en tissu. Pour les œufs, c'est pareil, on les reçoit sur des plaques que l'on rend au producteur. On n'achète pas de boîte, on fait appel aux dons ou les clients viennent avec leur propre boîte. »



Et le vrac, ça marche ? « Pas encore vraiment. Pourtant, on a des légumineuses, des pâtes, des fruits secs, des pépites de chocolat... » Alors, faisons ici de la PUB POUR LE VRAC !

D'autres exemples de belles réductions des déchets ? « Oh oui ! La productrice de confiture locale reprend les pots, les bouteilles de cidres sont consignées, les plats préparés sont servis dans des barquettes réutilisables, le pain est livré en vrac chaque jour dans 3 gros sacs en Kraft rendus au boulanger, on n'achète pas de bonbons individuels emballés, et je suis sûre d'en oublier. »

Avec l'expérience, nos trois jeunes épiciers ont aussi réussi leur pari : réduire les pertes grâce à leur bonne gestion des achats, aux paniers proposés 1 fois par semaine sur l'application « Too Good To Go » et aux paniers anti-gaspillage.

« Ce qui ne part vraiment pas, on le cuisine pour nous ou nous le mettons au compost... avec le marc de café ! »

Voilà, en conclusion, un sac de déchets ménagers et un conteneur de cartons (ça prend plus de place !) par semaine pour un commerce... pas mal !

« Ah si, j'oubliais de vous dire, on fait aussi attention à nos déplacements pour aller chercher nos marchandises ! En principe, 2 par semaine suffisent. »

Et bien bravo, toutes les cases sont cochées !

À la mairie aussi !

À la mairie, comme dans chaque service de la commune, le tri fait partie du quotidien. Les agents adoptent des gestes simples mais efficaces pour réduire leurs déchets et favoriser le recyclage :



- **Les feuilles de brouillon** : avant de finir au recyclage, le papier trouve une seconde vie. Les documents imprimés uniquement au recto sont récupérés et utilisés comme brouillons pour limiter le gaspillage.
- **Le sac jaune et le tri sélectif** : tous les emballages recyclables (bouteilles en plastique, cartons, papiers, etc.) sont collectés dans un sac jaune dédié, avant d'être pris en charge par les services de tri.
- **La réduction des impressions grâce à la dématérialisation** : de plus en plus de documents administratifs sont désormais transmis et archivés sous format numérique, ce qui limite l'usage du papier, réduit le gaspillage et favorise une gestion plus responsable des ressources.

Ces petites habitudes, cumulées jour après jour, contribuent à réduire l'empreinte environnementale de la mairie et à montrer l'exemple. Car chaque geste compte !

Des mèches de cheveux qui dépolluent les océans ?!

Et oui, et c'est en partie grâce à nos **trois coiffeuses de Roncherolles** !

En échange d'une cotisation annuelle, Capillum, la première filière de recyclage des cheveux en France, vient collecter les sacs de cheveux triés pour en faire du **paillage pour l'agriculture**, des boudins de cheveux pour **nettoyer les zones portuaires, les océans et les sols des sites pollués**. Les cheveux peuvent en effet absorber jusqu'à 8 fois leur poids en hydrocarbures ! Ou encore utiliser la **kératine** (95% de cette protéine naturelle très précieuse est contenue dans les cheveux) dans la recherche médicale pour **traiter les maladies de la peau**.

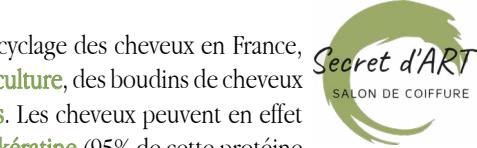
1 million de français se rendent chaque jour chez le coiffeur et génèrent 4 000 tonnes de déchets capillaires chaque année en France. Cela vaut bien un « geste sans contrainte pour un impact durable » ! En tout cas, sur une année, 102 kg de cheveux ont été collectés au salon Secret d'Art de notre village, ce qui a permis d'éviter l'émission de 163,2 kg de CO₂, soit l'équivalent de 867 km en voiture !!



Bien sûr, en plus, Laetitia met à disposition de ses client.e.s son **Bar à shampoings** qui leur permet de ramener leur première bouteille achetée pour la faire remplir.

Des recharges sont également utilisées pour remplir les bouteilles de shampoings utilisés au salon.

Alors, prêt.e.s pour une petite coupe ?



CAPILLUM®

Vos cheveux en action ♥

SUIVEZ LE GUIDE !

De la collecte à la solution de valorisation, nous avons créé une filière nous permettant de gérer de A à Z la seconde vie de vos cheveux !

- COLLECTE**
Votre coiffeur se va déposer vos cheveux coupés dans le Capillum dédié à la collecte des cheveux, qui seront ensuite collectés par CAPILLUM+ grâce à l'engagement de votre coiffeur, lequel vous offre ainsi la chance d'agir pour notre environnement sans changer vos habitudes !
- RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT**
Grâce à notre cellule de recherches et développements composée de plusieurs ingénieurs ainsi qu'à des partenaires, nous menons des recherches afin de faire de vos cheveux la fibre de demain. Et ce n'est que le début !
- VALORISATION**
Vos cheveux servent volontiers via des procédés industriels innovants et brevetés, qui nous avancent énormément mis ou point et qui nous permettent de produire des solutions écologiques, tel que le paillage en cheveux. Nous travaillons avec des ESAT afin de faire de l'emploi l'avenir et professionnel des personnes en situation de handicap... Et tout cela en France (évidemment) !
- UTILISATION FINALE**
Pour aller au bout de notre démarche, nous choisissons nous même les projets et partenaires qui utilisent nos solutions écologiques afin de vous garantir un usage responsable et une belle seconde vie pour vos cheveux !

MERCI
Parce que sans votre engagement, nous n'aurions pas pu créer cette filière !

REJOIGNEZ-NOUS !

Le témoignage d'une Roncherollaise, Sophie M.

Sophie pose le sujet tout de suite : « Autant que possible, je fais moi-même, je récupère et je donne, je ne jette pas ». Très vite, les exemples s'enchaînent : « Je cuisine beaucoup. J'achète mes ingrédients en vrac, je fais pousser mes herbes aromatiques notamment pour parfumer mon vinaigre et je cultive des petits piments et des petits poivrons qui vont macérer dans mon huile. Je fais mon sucre vanillé, etc... ». **Et les déchets, comment les gérez-vous ?**



« Je trie bien sûr, comme tout le monde. En plus, j'ai eu des poules pendant 10 ans, elles mangeaient tous les restes... et moi, j'avais des bons œufs frais bio ! J'enrichis la terre de mon jardin avec les épluchures de fruits, le marc de café et de thé, ainsi que les coquilles d'œufs. Les coquilles de noix et de noisettes me servent à drainer l'eau dans mes pots de fleurs. Je ne jette pas mes pots de yaourt, je les garde pour le bon riz au lait, la récompense des sportifs après le trail de Jog Nature ! J'en donne aussi à des centres de loisirs pour leurs activités peinture... Les bouchons en plastique (les miens, ceux de la famille, des amis, des voisins...), c'est pour l'**association Bouchons 276**. Je récupère l'eau bouillante de cuisson pour déssherber, l'eau de pluie pour arroser, les graines de mes fleurs pour les ressamer... Les vêtements, la vaisselle, et les petits objets dont je ne me sers plus, je ne les jette pas, je les donne aux associations comme **Un chez soi d'abord**, **Les restos du cœur**, **la Croix rouge**... J'éteins et je débranche mes prises, c'est instinctif maintenant. Ab oui, encore autre chose, je fais sécher mon linge debors autant que possible, même l'hiver, sauf quand il pleut bien sûr ! »



Et oui, l'un des appareils qui consomme le plus d'énergie est bien le sèche-linge. En plus, le séchage du linge à l'intérieur augmente naturellement l'humidité dans les pièces, et l'humidité excessive dans une maison rend les pièces difficiles à chauffer. **Bravo Sophie pour tous ces petits gestes, et tous les autres, qui aident à protéger notre planète !**

Les 4 étoiles VVE renouvelées

La commune de Roncherolles-sur-le-Vivier a confirmé sa 4^{ème} étoile de Villages Étoiés en 2025, classement de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes, pour notre effort à maîtriser notre éclairage public avec l'aide des services du pôle de proximité Plateau Robec de la Métropole. Les 289 lampadaires sont pilotés avec une extinction de 22h à 6h du matin et une extinction totale du 1^{er} mai au 15 août.

Les 5 dernières lampes à boule ont été déconnectées du réseau et les ampoules LED 2200K remplacent progressivement les anciennes ampoules dans différents lotissements. Les 12 premiers lampadaires photovoltaïques ont été installés au village : allée des Lilas, allée des Pommiers, allée du Bouton d'Or, allée de l'Aubépine et allée des Acacias. Notre consommation s'en ressent avec une diminution constante de la consommation annuelle qui est actuellement **classée C** sur le tableau établi par l'ANPCEN (144 kWh/an). La biodiversité nocturne est certainement affectée positivement mais nous n'avons à ce jour aucun chiffre.



Incivilités

Mettre ses déchets dans la bonne poubelle, c'est un geste simple qui garde nos rues propres et facilite le recyclage.

Les **déchets verts** (tonte, feuilles, branchages) ne doivent pas être déposés dans les poubelles classiques, pas plus que les sacs de déchets ménagers (NI LES TÉLÉVISEURS) dans les bacs jaunes !

Une erreur de tri coûte cher à la collectivité et complique le travail des agents.

Faisons ensemble le bon choix : celui du tri citoyen et du respect de notre environnement.



Une belle soirée pour « Le Jour de la Nuit » et la Fête de la Science

Le samedi 4 octobre, la commune a participé à l'événement national « Le Jour de la Nuit », en lien avec la Fête de la Science.



À cette occasion, tous les lampadaires du village ont été éteints, plongeant Roncherolles-sur-le-Vivier dans une atmosphère propice à la découverte du ciel et à la réflexion sur la pollution lumineuse. L'atelier a rassemblé 26 participants, adultes et enfants, dès 20h.

La soirée a débuté par une intervention de Gérard Pitrou, président de l'Astroclub de Rouen, suivie d'une conférence de Christian Legrand (association Destination Univers) sur le thème des intuitions en astronomie. La Bibliothèque municipale l'Hirondelle a ensuite proposé des lectures de contes, accompagnées d'un texte original... rédigé par une intelligence artificielle !



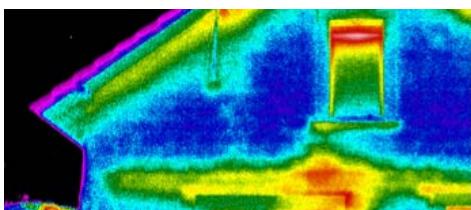
Les participants ont ensuite relevé le défi d'un escape game sur le thème : « Désactivez SKYNET, piraté par une IA ! »

Malgré un ciel couvert qui a empêché les observations au télescope, la soirée s'est poursuivie avec la présentation d'un atlas de la Lune et des astrojeux pour les enfants.

Le tout dans une ambiance conviviale, agrémentée de petits gâteaux et de boissons partagés. Un grand merci aux participants de l'escape game et félicitation à l'équipe des ions-ions qui ont désactivé Skynet en un temps record de 05min06 !

Atelier « Moins consommer d'énergie »

La commission environnement propose ce 3^{ème} atelier qui se déroulera le **samedi 24 janvier 2026** de 9h à 13h en mairie. Une balade thermique animée par la Métropole permettra de comprendre les zones de perte de chaleur de maisons (sur inscription à partir de janvier). L'atelier permettra d'échanger et tester son projet, de comprendre la rénovation à réaliser et faire le bilan des aides à la rénovation (Énergies Métropole et France Rénov), de faire votre bilan carbone, de visualiser la production des panneaux photovoltaïques à Roncherolles et d'apprendre plus sur la géothermie.



Atelier Kokedama... Mais c'est quoi ??

Très bel atelier Faire Soi-Même organisé par la commission Environnement le samedi 22 novembre et animé par Florence Kovalevsky dans le cadre de Mon p'tit atelier de la COP21.

L'apprentissage de l'art du kokedama a ravi les 10 participantes présentes. Le kokedama est un art végétal japonais, apparu dans les années 1990, qui consiste à cultiver une plante dans une boule de mousse, suspendue ou posée sur un support. Quelle belle idée de cadeau personnalisé en toute circonstance ou simplement pour une décoration minimaliste et élégante !



Participez au 4^{ème} « Mai à Vélo » Roncherolles - Préaux

Cette année, c'est Roncherolles-sur-le-Vivier qui a le plaisir d'accueillir la nouvelle édition du « Mai à Vélo », en partenariat avec la commune de Préaux. Un moment convivial placé sous le signe du partage, de la découverte et de la mobilité douce.



→ Rendez-vous le **samedi 30 mai 2026** à 14h sous La Halle, avec vos vélos et votre bonne humeur !

Au programme :



Rallye-vélo, quizz, réparation et entretien, vélos d'occasion à vendre ou à acheter, atelier de maniabilité pour les enfants à l'école, stand Lovélo, pour tout savoir sur les services vélo de la Métropole, expo des CM1/CM2 autour du thème du vélo et de la mobilité durable. Et bien sûr, le Challenge Geovelo fait son grand retour !

Cette journée est ouverte à tous, habitants de Roncherolles, de Préaux et des environs. Venez en famille, entre amis ou entre voisins, l'occasion parfaite de pédaler ensemble pour une commune plus verte et plus conviviale !

Vos déchets verts : une ressource



Si vous souhaitez ne pas perdre votre ressource de matière organique, vous pouvez la valoriser sur votre terrain en 8 étapes :

1. Prendre un composteur en bois de 400 litres pour une famille de 4 personnes,
2. L'installer à l'ombre et pas trop loin de la maison pour y accéder facilement même l'hiver,
3. Disposer au fond un grillage à petits trous pour éviter la venue de rongeurs,
4. Mettre un lit de **5 cm de broyats**, grâce au broyeur gratuit disponible en mairie,
5. **Déposer ensuite vos déchets** verts alimentaires coupés en morceaux (végétaux crus, végétaux cuits dès le 3^{ème} mois, marc de café, feuilles de thé, etc...) en évitant d'y mettre des graines ; cela allègera vos poubelles,
6. Rajouter des déchets bruns coupés en morceaux (broyats, feuilles, fleurs fanées, paille, journaux, rouleaux papier toilettes et boîtes à œufs...) dans une proportion de moitié moitié déchets verts/déchets bruns,
7. **Mélanger régulièrement** la surface dans le composteur avec une griffe, cela accélère le compostage et évite les odeurs,
8. Rajouter dès le printemps vos tontes séchées et en fin d'été le broyat de la coupe de vos haies réalisé grâce à votre tondeuse,
9. Aérer en retournant une fois par mois de la hauteur d'une fourche le dessus du compostage.

Un an après c'est prêt !

Le composteur admet de grande quantité de matière car les déchets verts sont constitués de 80% d'eau. Une fois prêt, le compost s'utilise en surface pour améliorer et enrichir la terre de votre jardin, au pied des arbres et des haies, sur les parterres de fleurs.

En savoir plus : Le livre de Denis Pépin : Le Guide Terre vivante – Composts et paillages, Edition Terre Vivante disponible à la bibliothèque municipale l'Hirondelle.

Vous pouvez obtenir une aide à l'achat d'un composteur :

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/jardinage-durable/valoriser-les-dechets-du-jardin-broyer-et-compostier>

Plus de mise en sacs, plus de mise en fagots, plus de trajets à la déchetterie : tondez vos coupes de haies ou broyez-les, vous conserverez votre ressource.

Vous n'avez pas de jardin, vous pouvez utiliser les composteurs collectifs au verger partagé !



Des composteurs collectifs sont installés au verger partagé et accessibles à tous les habitants. Ils permettent de valoriser les déchets organiques et de participer à la production d'un compost utile pour les espaces verts communs.

En déposant vos matières compostables dans ces bacs, vous contribuez à une démarche locale, écologique et collective.

N'hésitez pas à profiter de ce service de proximité et à participer à la dynamique du verger partagé !



Projet maraîchage

Le projet de fermes maraîchères rue de Bimare entre dans sa phase opérationnelle en 2026 avec, dans le courant de l'année, la construction des serres, du réseau d'irrigation et du forage, des bâtiments. Un appel à candidature pour sélectionner les futurs maraîchers/maraîchères débute en ce début d'année. La première réunion des sociétaires a eu lieu le 6 novembre dernier.

Si vous souhaitez soutenir le projet, vous pouvez encore devenir sociétaires.

Contact : maxence.meheust@laceintureverte.fr



Solidarité



Le colis des anciens

Le samedi 13 décembre, comme tous les deux ans en alternance avec le repas des anciens, la **Commission Sociale et Solidaire** a organisé la distribution du colis des anciens.

Ces colis sont à destination des personnes de 70 ans ou plus, habitantes de la commune et inscrites sur la liste électorale. Ces colis avaient été commandés auprès de la Maison Pinel, célèbre épicerie fine située rue Grand Pont à Rouen. Ils étaient constitués, pour une personne, de parmentier de bœuf, crème dessert au chocolat et biscuits sucrés et de paupiettes et ses petits légumes, far aux pruneaux et biscuits sucrés dans le colis pour deux personnes. Cette remise de colis qui se faisait pour les personnes seules ou pour les couples s'est déroulée au cours d'un après-midi festif à la Pépinière.

Deux possibilités s'offraient à nos anciens : participer à cet après-midi ou passer entre 14h30 et 17h00 pour prendre le colis réservé.



C'est presqu'**une centaine de colis** pour une ou deux personnes qui a été commandée et distribuée.

Par ailleurs, plus de quarante personnes s'étaient inscrites et ont pu se retrouver pour discuter autour d'un scrabble, d'un autre jeu, ou encore autour d'un café, d'un chocolat ou d'un thé. En effet, une pause aménagée en milieu d'après-midi permettait de déguster des gâteaux et boissons variés.

Tous les membres de la Commission Sociale et Solidaire, des élus et des habitants bénévoles se sont investis et ont participé à l'organisation de ce temps qui contribue, pour certains à rompre un isolement social, et pour tous à passer un moment très convivial.

Cheminement Allée des pommiers - Route des canadiens

Depuis septembre dernier, un [nouveau revêtement](#), posé par le Pôle de proximité de la Métropole Rouen Normandie, permet de circuler les pieds au sec. Plus durable et mieux adapté aux usages quotidiens, ce nouvel aménagement améliore nettement le confort des déplacements, notamment par temps de pluie. Il contribue également à sécuriser le cheminement des piétons et à valoriser l'environnement du secteur.



Rue de Bimare



Ces travaux représentent la 2^{ème} phase prévu dans le cadre du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissements) conçu avec la Métropole Rouen Normandie. Faisant suite à la réalisation du cheminement piétons le long de la voirie, ils consistent à [enfouir les câbles](#) Enedis et Orange sur l'ensemble de l'espace public, et poursuivre [l'installation de LED ambrées](#) sur l'éclairage public des voiries communales.

La dernière phase, consistera à [régénérer la voirie](#) en tenant compte de l'apaisement de la circulation pour faire cohabiter véhicules et vélos. Vous serez informés de la période de cette intervention, qui clôturera ce projet très attendu, dès qu'elle sera connue.



Serrures de la Pépinière

Le nouveau logiciel de gestion de l'ouverture électronique des portes de la salle polyvalente est opérationnel depuis fin septembre. Il permet la programmation des badges d'entrée en fonction des horaires d'utilisation des salles.



D'un coût d'acquisition de 5 839,20 euros, la commune a pu bénéficier du fonds d'aide à l'aménagement de la Métropole Rouen Normandie, le FAA, pour un montant de 2 433 euros.

Colette Bayeul expose pour « Art en mairie »

« J'ai travaillé dans le domaine social toute ma vie mais depuis l'enfance, j'ai toujours eu envie de dessiner et de peindre. Je savais que je le ferai un jour ! »

Et cela fait près de 30 ans que le rêve s'est réalisé. Pourtant, cela avait plutôt mal commencé. Ne sachant ni peindre ni dessiner, la première professeure avec laquelle elle souhaitait prendre des cours lui répond de but en blanc qu'il fallait impérativement qu'elle sache dessiner pour prendre des cours avec elle. Pas le moins du monde découragée, Colette Bayeul va à la rencontre d'un autre professeur qui lui annonce « *Ce n'est absolument pas un problème, on va apprendre les deux !* ». Elle va ainsi travailler avec Thierry Grenier,

Eric Féron et enfin avec Gérard Rémygérau qui la convertira au « lâcher prise », à peindre sans réfléchir, à déposer ses touches de couleur sur la toile sans avoir pensé préalablement à un sujet.

« C'est le sujet qui vient à moi. » La couleur est l'univers de Colette Bayeul, elle est attirée par elle.

Acrylique, huile, pouring, mixed media, peu importe la technique, « la peinture, c'est une passion, ça vous vide la tête, on découvre le travail des autres, on discute, on échange ».

Oeuvres à découvrir à l'accueil de la mairie et à la bibliothèque municipale l'Hirondelle jusqu'au 30 janvier 2026.



Bilan Pavillon-s témoins



Suite à une réunion de bilan avec toute l'équipe des Pavillon-s témoins, des retours très positifs ont été formulés par l'ensemble des parties prenantes de l'événement.

Tout d'abord, il est important de rappeler que ce projet s'est inscrit dans une démarche d'éco-responsabilité artistique, environnementale et sociétale, et a fait appel prioritairement à des artistes du territoire normand. La sobriété énergétique a également prévalu tout au long de ces trois semaines de par une recherche de simplicité technique demandée à chaque équipe artistique dans l'élaboration de son projet.

Nous avons majoritairement montré un réel engouement ! Preuve en est, il a été dénombré **917 participants** de tout âge pour notre commune de 1200 habitants !



Le **spectacle ORUKAMI** proposé classe par classe à l'école maternelle et à l'école élémentaire a permis de toucher un grand nombre d'enfants, qui eux-mêmes ont pu ensuite parler à leur famille du projet Pavillon-s témoins et venir aux autres événements programmés.

La pluridisciplinarité des propositions a offert à chacun de nous un véritable choix parmi les expériences artistiques proposées : danse, musique, poésie, cuisine... destinées aux adultes comme aux enfants, rassemblant ainsi tous les publics. Les ateliers ouverts à tous de même que les temps forts (**concert du cabinet de curiosités sonores** de Stéphane Norbert, représentations d'**ORUKAMI** et d'**ARCANES paysage** d'Emmanuelle Vo-Dinh, **lecture poétique** de Mélanie Leblanc, restitution des ateliers «**Dans ma bulle !**» de Violette Angé et Jeanne Lakits, **repas partagé** d'Elsa Rignault et le **Bal utopique** de la Presque Compagnie) ont rencontré un très bel enthousiasme.

Le **Bal utopique** proposé par la Presque Compagnie sous la halle le vendredi 4 juillet a particulièrement été rassembleur avec plus de 150 participants tout au long de la soirée dans une ambiance festive et conviviale. Durant toute la préparation et au tout au long de ces trois semaines, les élues et les équipes municipales ont été très attentives aux besoins des artistes, et les associations, les écoles, l'équipe périscolaire et l'épicerie Les Ronches ont également été associées au projet dès le début, et ce dans un dialogue continu.

Alors, la ferveur des participants et les retours plus que favorables des artistes et des partenaires inciteront-ils à poursuivre la dynamique créée lors de cette première édition ?...

Bibliothèque

Un spectacle de conte interactif !

Vous avez été nombreux à assister, le samedi 8 novembre, au spectacle interactif « Sorcellerie » présenté par Guillaume Alix et organisé par la bibliothèque. Qu'en avez vous pensé ?

Nous avons posé la question à Mathéo, un des jeunes spectateurs, et à sa maman.

Mathéo : J'ai bien aimé. J'ai bien aimé les télécommandes et il y avait tous mes copains, on disait tout le temps OUI mais parfois on disait NON. Le monsieur racontait bien l'histoire, il y avait des mots rigolos et bizarres.

Sa maman : Monsieur Alix était très à l'aise, on voit que ça fait longtemps qu'il fait ça. C'est un bon acteur, il raconte bien.

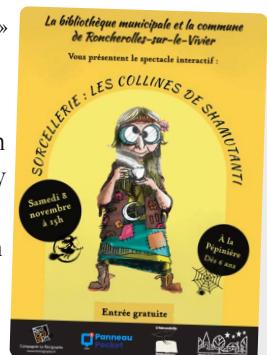
Mathéo : On a fini avec 1 cœur.

Parce que le monsieur nous en a redonné, sinon on aurait perdu. Précise sa maman.

Mathéo : J'aimerais bien en faire un autre, voir l'épisode 2 !

Sa maman : Oui, j'ai trouvé ça sympa.

Merci à eux deux d'avoir bien voulu partager leurs avis. À bientôt pour de nouvelles aventures !



Retour sur le forum des associations



Le samedi 13 septembre 2025, le forum des associations du village s'est tenu en parallèle du marché des producteurs locaux organisé par l'épicerie Les Ronches ! Prévu initialement au côté des producteurs en extérieur, la météo a fait se rapatrier les bénévoles sous le toit de La Grange.

En plus des visiteurs habituels, quelques curieux issus de communes alentour ont pointé le bout de leur nez pour se renseigner sur les activités roncherollaises. Une occasion de faire rayonner le bien-vivre à Roncherolles.



À mi-saison, nous souhaitons une belle continuité à tous les adhérents et membres organisateurs de nos associations.

La commission vie associative

Le Comité des Fêtes et de l'Animation

Halloween au « Manoir hanté » de La Pépinière



Le vendredi 31 octobre, le manoir de La Pépinière n'a pas connu la tranquillité d'un après-midi d'automne. En effet une horde de petits monstres déchaînés, de sorcières ricanantes, et de squelettes grimaçants s'étaient donné rendez-vous, sur invitation du CFA, pour partager jeux et goûter. Dès l'entrée, sorcières, chat noir, citrouilles, squelettes, fantômes et araignées les attendaient de pied ferme.

Lancer de citrouilles, plonger la main dans des boîtes mystérieuses, souffler sur de petits fantômes ou des araignées... (en plastique, ouf), il en fallait de l'énergie et de la persévérance ! La grotte aux mystères a même avalé les plus téméraires des petits monstres. Les murs ont presque tremblé sous les cris de surprise et les éclats de rire, au grand plaisir des adultes accompagnateurs eux aussi déguisés et de toute l'équipe enthousiaste des bénévoles du Comité des Fêtes.

Depuis les sorcières ont rangé leurs chapeaux pointus, les fantômes ont replié leurs draps, les citrouilles ont soufflé leurs dernières bougies, les araignées poilues ont remballé leurs toiles, les chauves-souris ont regagné leurs greniers et les squelettes leurs caveaux obscurs.

Promis, toutes ces créatures reviendront l'an prochain, plus terrifiantes que jamais. D'ici là, pensez à votre futur déguisement et dormez bien, si vous y arrivez ...



Les dates à retenir



L'association « Comité des Fêtes et de l'Animation » de Roncherolles vous a déjà proposé plusieurs manifestations pour finir l'année 2025 : un goûter Halloween pour les enfants ; une soirée jeux de société pour les familles ; et dans le cadre du Téléthon, vente de crêpes, tombola, et soirée repas solidaire... Sans oublier la reprise des Jeux du Jeudi, tous les quinze jours pour réunir les amateurs de tarot ou de scrabble.

Pour ce début d'année 2026, la dynamique équipe de bénévoles vous propose :

- les **jeux du jeudi**, les 8 et 22 janvier, 5 et 19 février, 5 et 19 mars
- une **soirée karaoké** le samedi 7 février
- un **loto**, le dimanche 8 mars après-midi
- un **concert chorale**, date à définir
- la **chasse aux œufs** le 4 avril
- et la **traditionnelle Foire à Tout** le 3 mai



Ouvrez vos agendas, surveillez les informations sur Panneau-Pocket et Facebook, et contactez-nous si besoin par mail : comitedesfetesroncherolles@gmail.com

NB : Une boîte aux lettres (marron avec étiquette verte CFA) est aussi à votre disposition pour déposer d'éventuels messages, sur le mur de la mairie, porte latérale. À ne pas confondre avec la boîte aux lettres « Mairie » qui est juste au-dessus.

Le Réveil Roncherollais



Les activités du Réveil Roncherollais connaissent un bel essor depuis le forum des associations.

Au niveau théâtre, le cours des enfants a doublé son effectif pour cette 2^{ème} année avec Nora Meurin l'intervenante. Le groupe des adultes finalise le projet qui sera présenté début 2026, et intégrera ensuite toutes les personnes en attente.

Les cours de cirque de Ginkgo Péricat suscitent un bel engouement auprès des enfants des écoles de Roncherolles.

Le Swing sous l'impulsion de Clément et Léa Salomon rayonne tant sur le pays de Bray que sur la Métropole. Pour toutes ces activités, il est encore possible de nous rejoindre.

Les cours de couture de Laurence Pruvost sont complets, Une liste d'attente est ouverte.

D'autres projets, stages pendant les vacances, activités en lien avec les assistantes maternelles sont en cours de réflexion.

Vos avis et suggestions nous sont précieux. N'hésitez pas à nous en faire part.

Contact : Monique Lascroux, Fabienne Lafite

Jog'Nature

Le dimanche 12 octobre 2025, Jog'nature a participé aux Préautomnales, évènement organisé par l'association sportive de Préaux, soit en marche nordique, en trail, ou en tant que signaleur. Une entraide s'est mise en place entre les deux communes pour l'organisation de nos évènements sportifs.



Le prochain Trail de la Ronce aura lieu le **Dimanche 22 mars 2026**, si vous souhaitez être bénévole et participer à l'organisation de cette 22^{ème} édition, n'hésitez pas à nous contacter par mail :

contact@traiildelaronce.fr ou directement au **06.63.51.82.50**

Nous serons heureux de vous accueillir dans une ambiance décontractée.

L'aide précieuse des bénévoles (environ 60) permet le maintien de notre évènement.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site : Jog'Nature | Trail de la Ronce - <http://www.traiildelaronce.fr> ou sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/traiildelaronce>

Agenda

État civil

Bienvenue à...

Rafael HENNEQUIN, né le 22 juillet 2025

Lohan FARANDEAU, né le 11 septembre 2025

Une pensée pour...

Hubert GOUJU, le 12 juillet 2025

Serge BRETON, le 10 novembre 2025

Jocelyne FRAS née BRÉANT, le 15 novembre 2025

Le saviez-vous ?

Rappel enlèvement des encombrants

La Métropole Rouen Normandie collecte vos encombrants à domicile (jusqu'à 2m³) : meubles, ferraille, sanitaires, palettes, bois (1,50 m max), etc. Prenez rendez-vous directement sur le site de la Métropole et déposez vos encombrants la veille du rendez-vous, ordonnés et sans gêner le passage, avec votre numéro de réservation visible.

 *Le dépôt sauvage est interdit et passible d'une amende allant jusqu'à 1 500 euros.*

Panneau Pocket

Depuis le 16 juin dernier, plus de 1350 smartphones ou tablettes possèdent la commune dans ses favoris. N'hésitez pas à suivre les informations via Panneau Pocket en téléchargeant l'application.



Scannez ce QR code pour réserver un créneau de collecte des encombrants.



02.35.59.09.59

Dans le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD), toutes les informations publiées dans la rubrique état-civil sont celles pour lesquelles un accord a été donné.



Jeudi 22 janvier 2026

Cérémonie des voeux du maire
Dès 19h à La Pépinière

Samedi 24 janvier 2026

Atelier «Consommer moins d'énergie chez soi» de 9h à 13h en mairie

Samedi 07 février 2026

Karaoké organisé par le CFA à la Pépinière

Dimanche 08 mars 2026

Loto organisé par le CFA à la Pépinière

Dimanches 15 et 22 mars 2026

Élections municipales

Dimanche 22 mars 2026

Trail de la Ronce organisé par Jog'Nature

Samedi 04 avril 2026

Chasse aux oeufs organisée par le CFA à la Pépinière

Dimanche 03 mai 2026

Foire à tout organisée par le CFA à la Pépinière

Vendredi 08 mai 2026

Cérémonie commémorative du 08 mai 1945 - Dès 11h devant la mairie

Samedi 30 mai 2026

Mai à vélo